



L'accompagnement des seniors dépendants : 9 300 emplois à créer d'ici 2030

En 2030, 276 900 seniors de 60 ans ou plus seraient dépendants dans les Hauts-de-France, soit 21 % de plus qu'en 2015. La prise en charge de leur dépendance nécessiterait 79 100 emplois en 2030, soit 9 300 emplois supplémentaires par rapport à 2015. La majorité de ces emplois concernerait les seniors vivant à domicile et seraient principalement des aides à domicile, des aides ménagères et des infirmiers.

L'aide de l'entourage est également importante. En 2015, elle concerne 86 % des seniors en perte d'autonomie vivant à domicile. Parmi eux, 6 seniors sur 10 reçoivent beaucoup d'aide de leur entourage. D'ici 2030, le nombre de seniors dépendants va augmenter plus vite que le nombre d'aidants potentiels et leur disponibilité risque de diminuer.

Solène Hilary, Marie-Michèle Legrand, Laurence Pen, Insee Hauts-de-France

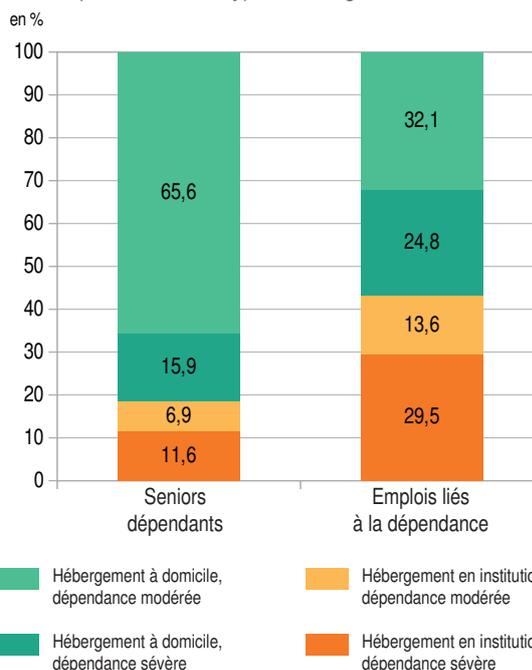
Avec l'arrivée à 60 ans ou plus des générations nombreuses du baby boom et la hausse de l'espérance de vie, 1 678 500 seniors vivraient dans les Hauts-de-France en 2030, soit 338 700 seniors de plus qu'en 2015 (*méthodologie ; pour en savoir plus*).

En 2015, 17,1 % des seniors sont en situation de dépendance (*définitions*) dans la région, soit 1,8 point de plus qu'en moyenne nationale. 4,7 % des seniors sont sévèrement dépendants. D'ici 2030, le nombre de seniors dépendants devrait augmenter de 21 % dans les Hauts-de-France et atteindre 276 900 personnes, contre 229 300 en 2015.

En 2015, 46 100 seniors sont hébergés en institution dans la région, dont 42 400 seniors dépendants. Ainsi, 18,5 % des seniors dépendants de la région sont hébergés en institution, soit 3,2 points de moins qu'en moyenne nationale. Sous l'hypothèse qu'aucune place ne soit créée dans ces établissements spécialisés, le taux d'institutionnalisation des seniors

1 3 emplois sur 10 consacrés à la dépendance sévère en institution

Répartition des seniors dépendants et des emplois en ETP liés à cette dépendance selon le niveau de dépendance et le type d'hébergement en 2015



Note de lecture : en 2015, 65,6 % des seniors dépendants sont des seniors modérément dépendants hébergés à domicile. 32,1 % des emplois liés à la prise en charge de la dépendance sont dédiés à la prise en charge de ces seniors modérément dépendants à domicile.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes et d'emploi lié à la dépendance.

dépendants diminuerait de 2,0 points d'ici 2030 et 44 200 seniors dépendants supplémentaires vivraient à leur domicile.

Il existe donc un fort enjeu de prise en charge de la dépendance à domicile, à la fois par des professionnels et par l'entourage, et en institution, où la priorité serait donnée aux plus sévèrement dépendants.

69 800 emplois liés à la dépendance en 2015

En 2015, la prise en charge de la dépendance représente 69 800 emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les Hauts-de-France. Alors que seuls 18,5 % des seniors dépendants vivent en institution, 43,0 % des emplois liés à la prise en charge de la dépendance les concernent, soit 30 000 emplois (figure 1). Pour un même niveau de dépendance, le taux d'encadrement est en effet plus élevé en institution qu'à domicile. De plus, la proportion de seniors sévèrement dépendants y est trois fois supérieure. Or le taux d'encadrement augmente avec le niveau de dépendance.

C'est dans l'Oise qu'il y a le plus d'emplois par senior dépendant et la moitié des emplois liés à la dépendance sont en institution. En effet, les seniors y sont moins dépendants que dans le reste de la région mais les seniors vivent plus souvent en institution, où les taux d'encadrement sont élevés. À l'inverse, dans le Pas-de-Calais, où les seniors sont les plus dépendants, ceux-ci vivent plus souvent à domicile. Il y a donc moins d'emplois par senior dépendant et seuls un tiers des emplois sont en institution.

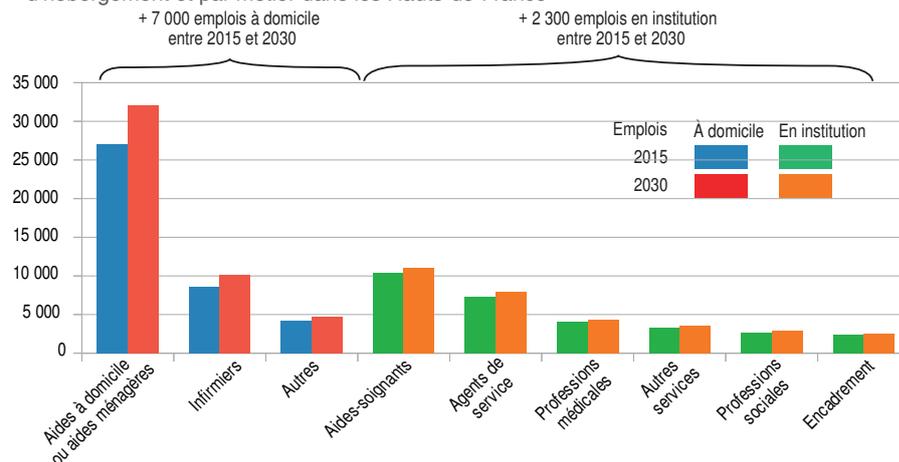
Des emplois d'aide à la vie quotidienne à domicile et du personnel soignant en institution

Les deux tiers des 39 800 emplois à domicile auprès des personnes âgées dépendantes concernent l'accompagnement dans la vie quotidienne (figure 2). Ces tâches sont réalisées par des aides à domicile et des aides ménagères. Un emploi sur cinq est par ailleurs occupé par un infirmier.

En institution, les aides-soignants et les professions médicales représentent la moitié des 30 000 emplois dédiés aux seniors dépendants. Un tiers des emplois est consacré à la vie quotidienne (agents de service et professions liées à d'autres services : restauration...). En dehors de ces emplois dédiés aux seniors dépendants, les institutions emploient 1 400 ETP dédiés aux 8 % de seniors non dépendants qui y sont hébergés.

2 Une forte hausse des besoins en aide à la vie quotidienne à domicile

Nombre d'ETP liés à la prise en charge de la dépendance en 2015 et 2030 par type d'hébergement et par métier dans les Hauts-de-France

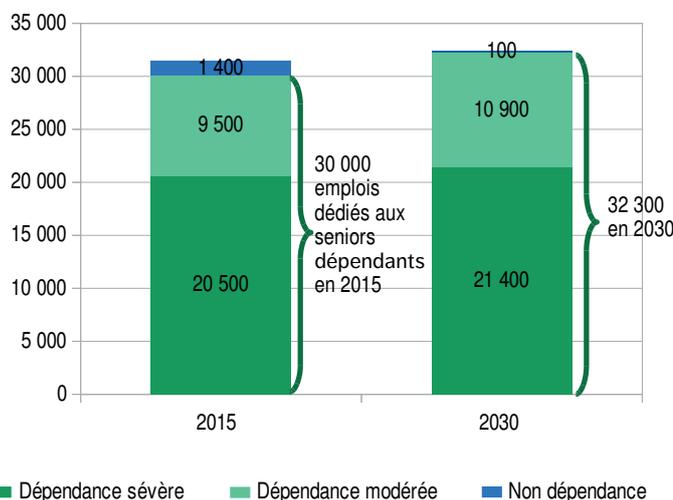


Note : les autres métiers à domicile regroupent notamment les aides-soignants et d'autres professions de santé. Note de lecture : en 2015, 27 000 emplois en ETP dédiés à la dépendance à domicile sont des emplois d'aide à domicile ou d'aide ménagère. En 2030, 32 000 emplois seraient nécessaires.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes et d'emploi lié à la dépendance.

3 En institution, 2 300 emplois de plus liés à la dépendance d'ici 2030

Emplois en institution par niveau de dépendance en 2015 et 2030 dans les Hauts-de-France



Note de lecture : parmi l'ensemble des emplois en institution en 2015, 30 000 sont liés à la prise en charge de la dépendance et 1 400 emplois sont liés à l'hébergement de seniors non dépendants.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes et d'emploi lié à la dépendance.

Les emplois dédiés à la dépendance sont souvent occupés par des femmes, par des personnes en moyenne plus âgées que l'ensemble des salariés et – pour les emplois à domicile – par des employés en situation précaire. Ce sont pour la plupart des métiers faiblement rémunérés et peu valorisés. Les conditions de travail sont souvent difficiles, avec des risques professionnels élevés, notamment liés à une forte charge mentale et physique.

9 300 emplois supplémentaires nécessaires d'ici 2030

Selon les hypothèses retenues, 79 100 emplois en ETP seraient liés à la prise en charge de la dépendance dans les Hauts-de-France en 2030, soit une hausse de 9 300 ETP par rapport à 2015. Les besoins en emploi augmenteraient moins

vite que le nombre de seniors dépendants (respectivement + 13 % et + 21 %). En effet, la part des seniors modérément dépendants à domicile augmenterait fortement, or ils ont besoin de moins d'aide que les seniors plus dépendants. Étant donné le manque d'attractivité de ces métiers, l'enjeu de recrutement et de formation est fort dans le domaine des services à la personne.

D'ici 2030, trois emplois supplémentaires sur quatre seraient dédiés à la dépendance à domicile. Parmi ces 7 000 ETP qui devraient être créés, l'aide à la vie quotidienne générerait à elle seule un besoin de 5 000 ETP, auxquels s'ajouteraient 1 600 ETP d'infirmiers à domicile.

En institution, la prise en charge de la dépendance nécessiterait 2 300 ETP de plus entre 2015 et 2030 (figure 3), dont 700 ETP d'aides-soignants et 600 ETP

d'agents de service. Les places en institution seraient progressivement occupées par des seniors plus dépendants. Ainsi, parmi les 2 300 emplois supplémentaires dédiés à la dépendance en institution, 1 000 seraient à créer tandis que 1 300 seraient des emplois qui basculeraient de l'accompagnement de seniors non dépendants vers celui de seniors dépendants.

Des besoins en emplois en plus forte hausse dans l'Oise

Les emplois liés à la dépendance progresseraient plus rapidement dans l'Oise (+ 21 %), où le nombre de seniors dépendants augmenterait le plus en pourcentage (figure 4). En volume, la hausse du nombre d'emplois liés à la dépendance serait la plus élevée dans les départements du Nord (+ 3 400 ETP) et du Pas-de-Calais (+ 2 200 ETP), du fait de leur poids démographique plus important dans la région.

L'aide de l'entourage plus fréquente que l'aide professionnelle à domicile

Les seniors en situation de perte d'autonomie vivant à domicile cumulent de nombreuses difficultés pour effectuer des actes de la vie courante. Pour y faire face, ils sont plus souvent aidés par leur entourage (86 %) que par des professionnels (71 %) (figure 5). Ainsi, 62 % reçoivent les deux types d'aide, 24 % uniquement l'aide de leur entourage et 9 % exclusivement celle de professionnels. Parmi les seniors en perte d'autonomie aidés par leur entourage, 6 sur 10 déclarent recevoir beaucoup d'aide de leurs proches et 4 sur 10 un peu d'aide.

Une faible part de seniors en perte d'autonomie à domicile ne recourt à aucune aide humaine (5 %) : ils peuvent par exemple bénéficier d'une aide matérielle, ne pas avoir de proches habitant à proximité, méconnaître les aides financières ou refuser de se faire aider.

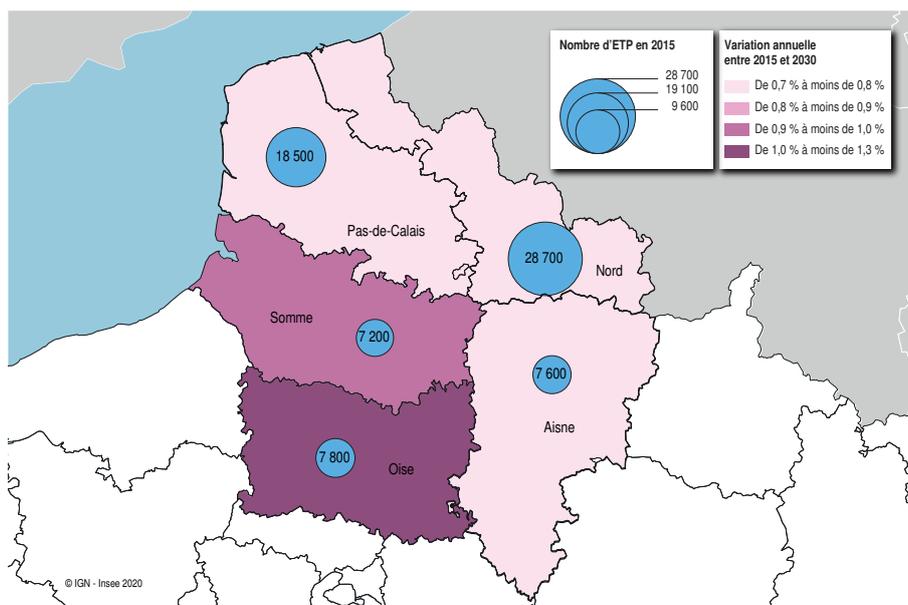
En revanche, les seniors accueillis en institution sont peu aidés par leur entourage.

Le nombre et la disponibilité des aidants risquent de diminuer

Les aidants potentiels sont définis comme les personnes qui ont entre 50 et 79 ans. C'est en effet le cas de la majorité des aidants (encadré). En 2015, il y a 7,9 aidants potentiels par senior dépendant dans la région. Ils sont nombreux à vivre dans les zones sous influence des grandes villes (Lille, Paris) et loin de leurs proches.

4 Dans l'Oise, + 1,3 % d'emplois liés à la dépendance en moyenne par an

Nombre d'emplois en ETP liés à la prise en charge de la dépendance en 2015 et évolution moyenne annuelle en % entre 2015 et 2030

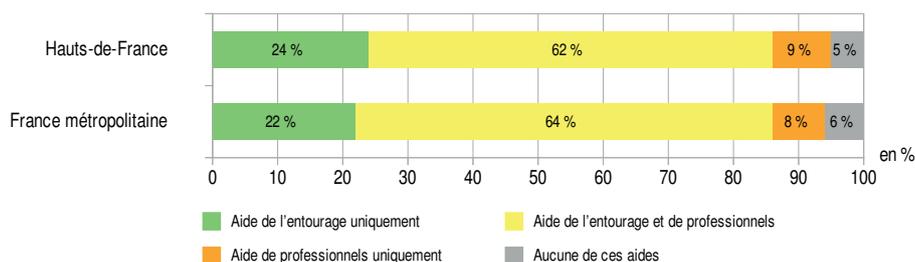


Note de lecture : dans l'Oise, 7 800 ETP sont liés à la prise en charge de la dépendance en 2015. Ce nombre augmenterait de 1,3 % par an en moyenne d'ici 2030.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes et d'emploi lié à la dépendance.

5 6 seniors en situation de perte d'autonomie à domicile sur 7 aidés par leur entourage

Part de seniors en perte d'autonomie vivant à domicile qui sont aidés pour leur vie quotidienne par des professionnels et/ou par leur entourage



Source : Drees, enquête vie quotidienne et santé 2014.

À l'inverse, ceux qui vivent hors de ces zones sont plus souvent à proximité de leurs parents et de fait plus souvent des aidants.

D'ici 2030, le nombre d'aidants potentiels n'augmenterait que de 12 % alors que celui des seniors dépendants progresserait de 21 %. À cet horizon, il n'y aurait plus que 7,3 aidants potentiels par senior dépendant dans la région. Les aidants potentiels risquent d'être de plus en plus concernés par la dépendance, car leur progression serait portée par celle des 70-79 ans.

Les risques d'épuisement pourraient augmenter avec le vieillissement de la population et l'allongement du nombre d'années en situation de dépendance. De plus, la disponibilité des proches aidants pourrait diminuer. Les femmes sont en effet plus souvent actives que par le passé et donc moins disponibles. Enfin, les carrières professionnelles font que les actifs s'éloignent de plus en plus souvent de leurs parents.

Les besoins en aide professionnelle et la question du maintien à domicile seraient d'autant plus importants que la baisse du nombre d'aidants potentiels par senior dépendant se poursuivrait au-delà de 2030. D'ici 2050, le nombre de seniors dépendants continuerait d'augmenter fortement : + 22 % entre 2030 et 2050 (soit 61 800 seniors dépendants de plus), tandis que les aidants potentiels seraient moins nombreux (- 2 % en 20 ans). Il n'y aurait alors plus que 5,9 aidants potentiels par senior dépendant. ■

Un rôle important de l'aide de l'entourage pour la dépendance à domicile

Les proches aidants ont un rôle très important dans la prise en charge de la dépendance à domicile. Ils aident principalement dans la vie quotidienne (aide aux courses, aux démarches médicales, aux tâches administratives, au bricolage...). Ils les soutiennent aussi moralement et peuvent parfois apporter un soutien financier et matériel.

Au niveau national, parmi les personnes aidant régulièrement un senior – dépendant ou non – en raison de son âge ou d'un problème de santé, plus d'un quart sont le conjoint du senior aidé et la moitié sont leur enfant. 60 % des aidants sont des femmes. La moitié a plus de 60 ans. 38 % des aidants vivent dans le même logement que le senior aidé. Les enfants non cohabitants vivent souvent à proximité des parents qu'ils aident : les trois quarts à moins de 40 minutes et de 30 km.

En France métropolitaine, un aidant sur deux déclare au moins un effet négatif sur sa santé (conséquences physiques ou morales). Les plus âgés sont les plus touchés. Les aidants de l'entourage des seniors peuvent avoir besoin d'une aide professionnelle pour les soutenir, les informer ou les former. Pour limiter les risques d'épuisement, des dispositifs de droit au répit existent (accueil de jour, hébergement temporaire...) et des aides financières peuvent en faciliter l'accès.

Parmi les aidants, 37 % sont en emploi et 49 % sont retraités. Trois enfants aidants sur quatre ont moins de 62 ans et sont souvent en emploi. Si l'impact sur leur santé est moins fort que sur leurs aînés, il peut être difficile pour eux de concilier vie professionnelle, aide d'un ou plusieurs seniors et autres obligations. Ils s'occupent notamment parfois encore de leurs propres enfants.

Définitions

Les **seniors** sont les personnes âgées de 60 ans ou plus.

Un senior est considéré comme **dépendant** lorsqu'il a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.). La dépendance est mesurée à partir de la grille Autonomie gérontologique groupe iso-ressources (Aggir). Les seniors peuvent être sévèrement dépendants (classés en GIR 1 ou 2) ou modérément dépendants (GIR 3 ou 4).

La **perte d'autonomie** est mesurée par le « score VQS », qui synthétise les difficultés rencontrées par les personnes âgées pour effectuer un certain nombre d'actes (se laver, monter un étage, se souvenir des choses importantes...) à partir des questions de l'enquête VQS. Un senior déclarant de fortes difficultés pour de nombreuses activités aura un score VQS élevé et sera considéré en situation de perte d'autonomie. Les seniors en perte d'autonomie sont moins nombreux que les seniors dépendants.

Les **institutions** sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les unités de soins de longue durée (USLD) et les résidences autonomie adossées à un Ehpad.

Le **taux d'encadrement** correspond au nombre d'emplois en équivalent temps plein par senior.

Méthodologie et sources

Hypothèses retenues dans le modèle de projections

Les projections de population sont réalisées à partir du modèle Omphale sur la base d'hypothèses de prolongement des tendances démographiques récentes (scenario central). Les taux de dépendance sont appliqués à ces projections, en faisant l'hypothèse que les années supplémentaires d'espérance de vie seraient sans dépendance sévère et seraient réparties entre années avec dépendance modérée et sans dépendance selon la répartition actuelle de l'espérance de vie à 60 ans (hypothèse intermédiaire). Enfin, les seniors sont répartis entre institutions et domicile selon l'hypothèse qu'aucune place ne serait créée en institution et que les places seraient affectées prioritairement aux sévèrement dépendants. Cette hypothèse repose sur la priorité donnée par les politiques publiques au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.

Les projections d'emplois en équivalent temps plein (ETP) sont obtenues en appliquant à ces projections de seniors dépendants les taux d'encadrement nationaux par type d'emploi, par niveau de dépendance et par type d'hébergement. Ces taux sont issus de l'enquête EHPA 2015 pour les emplois en institution et de l'enquête CARE 2015 pour ceux à domicile. Par hypothèse du modèle, les taux d'encadrement sont constants dans le temps et sont identiques dans toutes les régions. Ne sont pris en compte dans cette étude que les emplois liés à la dépendance. Certaines tâches (ménage, blanchisserie, cuisine, entretien extérieur...) peuvent être sous-traitées par les institutions et ne sont pas comptabilisées dans cette étude.

Les estimations d'emplois liés à la dépendance sont limitées à l'horizon 2030 pour des questions de robustesse.

Les statistiques sur l'aide à la vie quotidienne par l'entourage et par des professionnels aux seniors en perte d'autonomie sont issues de l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2014. Les statistiques nationales sur les aidants des seniors sont issues de l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) 2015 et tiennent compte des aidants de seniors considérés comme non dépendants.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Antoine Rault

Référent études qualité :
Émilie Pawlowski

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2020

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « [Plus de 350 000 seniors dépendants en 2050](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 114, novembre 2020
- « [4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050](#) », *Insee Première* n° 1767, juillet 2019
- « [Une perte d'autonomie chez les seniors plus fréquente qu'au niveau national](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 46, juin 2018
- « [Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée](#) », *Dossier de la Drees*, novembre 2019
- « [Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien](#) », *Drees Études et Résultats*, février 2019
- « [La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre](#) », *Insee Focus* n° 115, juin 2018

